



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 6 JUILLET 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 69 - Attribution de subventions exceptionnelles

Le six juillet 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le trente juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON
M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. KESKIN a donné procuration à M. NOMARI
M. EMERIAU a donné procuration à M. MARSOLLIER
M. BEASSE a donné procuration à M. LE MOEL



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Attribution de subventions exceptionnelles

EXPOSÉ

Il vous est demandé d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles concernant :

- L'association La P'tite Fé-fée, constituée d'une équipe de jeunes de Châteaubriant qui participe à l'Europe raid 2023 et distribue 70 kg de matériel scolaire pour les enfants des Pays de l'Est de l'Europe.
- L'association Femme de foi pour l'organisation le 23 septembre 2023 d'un Festival du goût exotique visant à récolter des fonds pour l'expédition des dons des opticiens castelbriantais vers des Instituts s'occupant d'enfants aveugles.
- L'association Bowling Promotion pour organiser le 22 septembre une étape au Bowling de Châteaubriant à l'occasion du Pro-Motion Tour 2023.
- L'association de théâtre Compagnie Les Fringants qui a besoin de costumes et des accessoires pour se produire sur scène durant la saison 2023-2024.

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle pour chacune des associations susmentionnées.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de procéder à l'attribution d'une subvention exceptionnelle a :

- L'association La P'tite Fé-fée pour un montant de 500 € ;
- L'association Femme de foi pour un montant de 500 € ;
- L'association Bowling Promotion pour un montant de 2 000 € ;
- L'association « Compagnie Les Fringants » montant de 500 €.

Les propositions sont adoptées par 29 voix
Contre : 3 (M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK)
Mme ORAIN ne prend pas part au vote

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 6 juillet 2023

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230713-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 13-07-2023

Publication le : 13-07-2023

La secrétaire de séance,

ona HEBERT

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Le Maire,

Alain HUNAUULT